



Union SNUI - SUD Trésor Solidaires



Le 24 novembre 2011

CAP Centrale des Agents des Finances Publiques filiale gestion publique et fiscale

Déclaration liminaire à la CAP Centrale du 24 novembre 2011

En premier, nous voulons nous féliciter du remarquable taux de participation (supérieur à 86%) aux récentes élections professionnelles à la DGFiP.

Il démontre :

- la volonté des personnels de la DGFiP d'exprimer leurs choix et avis après une réforme majeure,
- l'attachement des agents de la DGFiP au dialogue social,
- la confiance qu'ils accordent à leurs organisations syndicales.

Ce taux de participation très important renforce la légitimité de l'ensemble des Organisations syndicales de notre administration.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a conforté sa place de 1^{ère} OS à la DGFiP.

Cette position confère à notre organisation syndicale une responsabilité particulière tant au regard de la dynamique et de l'unité intersyndicale, qu'au niveau de la qualité du dialogue social au sein de la DGFiP.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires est plus que jamais résolue à œuvrer dans l'intérêt général de tous les agents de la DGFiP et à assurer avec détermination la défense des dossiers individuels dont elle aura reçu mandat.

Cependant ce satisfecit ne peut nous faire oublier le contexte social dans lequel s'ouvre cette commission.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires dénonce le plan gouvernemental en matière de réduction des déficits publics, dont les mesures injustes sont annoncées semaine après semaine, elles renforcent les disparités et les injustices sociales et visent à opposer les citoyens entre eux, le salarié du public aux salariés du privé, sans remettre en cause les privilèges de ceux qui profitent du système et de la crise.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires réaffirme qu'il est inacceptable de vouloir faire supporter la rigueur aux salariés et aux consommateurs.

Pour nous, l'équité devrait conduire à changer d'orientation en matière de politique économique, à tourner le dos à une politique fiscale et sociale de plus en plus injuste.

Nous voulons aussi dénoncer, les choix opérés en matière de révision générale des politiques publiques et notamment les vagues successives de suppressions d'emplois. Cette politique a des conséquences sociales néfastes pour la grande majorité de nos concitoyens.

Elle va aggraver la casse des services publics et accélérer la récession économique.

Depuis 2002, notre administration a perdu 20 000 emplois et il est prévu près de 2500 suppressions d'emplois supplémentaires pour 2012.

Le résultat, c'est la détérioration de la qualité et des missions de service public qui se traduit pour tous les collègues par une dégradation considérable des conditions de vie au travail.

Le malaise social mais aussi le malaise professionnel ne cessent de s'amplifier aggravés par les politiques d'austérité mise en œuvre par le gouvernement, mais aussi à cause des approches managériales inspirées des pires pratiques de l'entreprise privée.

Le refus de réduire les écarts indemnitaires existants entre les catégories A, B et C, le gel de la valeur du point d'indice (qui place le traitement indiciaire d'une partie des agents de catégorie C sous le niveau du SMIC à chaque revalorisation de celui-ci), le refus de mettre largement en place le 8^{ème} éch du C, sont autant de signes d'indifférence aux revendications des agents qui renforce le malaise social dans un contexte de baisses généralisées du pouvoir d'achat.

Sur l'examen des tableaux de mutations pour convenances personnelles et pour motifs prioritaires et sur l'ensemble des règles de mutation mises en place progressivement dans le cadre de l'harmonisation de la gestion entre les filières fiscales et gestion publique, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires rappelle son attachement à la préservation des droits acquis par les agents déjà classés sur les tableaux normaux et pour motifs prioritaires. Pour nous la période transitoire ne pourra s'achever qu'après un bilan montrant la satisfaction des demandes des agents.

Nous rappelons les engagements de la Direction Générale vis-à-vis de la communication aux organisations syndicales de l'ensemble des engagements locaux dans le cadre des CAP locales du cycle 2011 et l'ensemble des tableaux départementaux non satisfaites au 1^{er} septembre 2011.

Vous vous étiez engagé à la transparence la plus totale sur ce sujet, nous dénonçons fortement l'absence de communication sur ce sujet là à ce jour alors que les prochaines CAP locales approchent à grand pas.

Il est donc impératif que ces informations nous soient communiquées avant le début du cycle de CAP locales de mutations 2012.

Ce nouveau cycle de mutation qui commence se déroule dans un contexte contraint de suppressions massives d'emplois qui va mettre en péril l'existence des postes et des services du réseau et limiter les possibilités de mobilité choisie des agents.

Dans ce cadre nous serons très vigilants et nous veillerons à la défense du droit à résidence de tous les agents.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, le système de mutation devrait avoir pour finalité de permettre la mobilité choisie des agents et de pourvoir en effectif suffisant les postes et les services pour faire face à toutes nos missions de services publics.

Nous revendiquons à cette fin une transparence des règles appliquées et une égalité dans le traitement des demandes des agents.

De plus s'agissant des moyens en effectifs, l'ORE et le TSM sont loin d'être des outils d'évaluation des charges réels de travail et de leurs évolutions : ce sont des outils adaptés à la réduction dogmatique des emplois années après années décidés par le gouvernement dans le cadre de la RGPP.

Dans cette situation l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ne peut cautionner un système qui ne peut satisfaire ni les besoins en mobilité, ni les moyens en effectifs des services.

Concernant les appels de candidatures sur des postes de la filière Gestion Publique et Fiscale (ex dispositif « passerelles ») :

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires rappelle que la mise en place de ce dispositif devait permettre à des agents en situation familiale difficile ne pouvant se rapprocher de leur département dans leur filière d'origine, de pouvoir l'obtenir dans l'autre filière (à la condition qu'il n'ait pas été refusé à des titulaires en attente).

Or, on constate que ce n'est pas systématiquement le cas aujourd'hui puisque plusieurs agents changent de filière à l'intérieur du même département.

Sans remettre en cause ces affectations, L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires demande que l'esprit du dispositif tel qu'il avait été annoncé lors des groupes de travail soit respecté et que l'administration prenne l'engagement ferme d'effectuer rapidement des apports sur ces départements.

Enfin, nous tenons à remercier les collègues de RH2A pour leur accueil et leur aide lors de la consultation.

Les élus de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires